

Les appels à limiter les importations ukrainiennes se succèdent

écrit par Monique B | 21 janvier 2024



Les exportations de céréales bon marché de l'Ukraine, en raison de la taille plus importante de ses exploitations agricoles, évincent les agriculteurs de l'UE de leurs marchés traditionnels d'exportation.

@ Unsplash



Les exportations de céréales bon marché de l'Ukraine, en raison de la taille plus importante de ses exploitations agricoles, évincent les agriculteurs de l'UE de leurs marchés traditionnels d'exportation.

© Unsplash

On note, et ce n'est pas un hasard, que le ministre de l'agriculture français, non plus que celui de l'Allemagne ne se joint aux demandes de Bulgarie, Roumanie, Hongrie et Slovaquie. Et cela alors que nos paysans sont dans la rue depuis des mois...

MONDE – Le 15 janvier, les ministres de l'Agriculture de la Bulgarie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Slovaquie ont réclamé à Bruxelles le rétablissement des droits de douane sur les céréales ukrainiennes. Parallèlement, des organisations agricoles appellent à instaurer des seuils d'importation sur certains autres produits pour protéger l'agriculture européenne.

Bruxelles a suspendu les droits de douanes sur les importations ukrainiennes depuis mai 2022. Ce qui a conduit à un afflux de marchandises agricoles sur tout marché de l'Union européenne et provoqué une baisse des prix. **Malgré cela, la Commission envisage de prolonger d'un an la**

libéralisation des importations de Kiev après son expiration le 5 juin 2024.

Demandes de retours de droits de douane et de quotas d'importation

Cinq états d'Europe de l'Est accusent ouvertement l'Ukraine d'exercer une concurrence déloyale sur le marché des céréales. Lundi 15 janvier, les ministres de l'Agriculture de la Bulgarie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Slovaquie ont envoyé une lettre à la Commission européenne demandant le retour des droits de douane sur les produits agricoles sensibles. Ils dénoncent le fait que les exportations de céréales bon marché de l'Ukraine, en raison de la taille plus importante de ses exploitations agricoles, évincent les agriculteurs de l'UE de leurs marchés traditionnels d'exportation.

Le 10 janvier, cinq organisations de producteurs et d'agriculteurs, dont le Copa-Cogeca (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne et Confédération générale des coopératives agricoles) ont aussi tiré la sonnette d'alarme. Elles demandent en substance la même chose à la Commission mais, en plus de vouloir réintroduire des droits de douane, les associations souhaitent également imposer un seuil d'importation dans leurs secteurs respectifs. À savoir le sucre, les céréales, les oléagineux, la viande de volaille et les œufs. Elles estiment que la survie des producteurs européens en dépend. Il faut dire que les chiffres donnent le tournis.

Les marchés des céréales, volailles et betteraves déstabilisés

Selon des données publiées fin décembre par Bruxelles, les importations de produits agroalimentaires ukrainiens dans l'UE ont gonflé de 11 % en valeur sur la période janvier-

septembre 2023 par rapport à 2022, en raison d'un afflux de céréales accru sur la première partie de l'année. Si les céréales et les oléagineux représentent la majeure partie des importations, l'Ukraine étant l'un des plus grands exportateurs de céréales au monde, d'autres secteurs ne sont pas en reste.

Depuis que les droits de douane avec Kiev ont été suspendus, l'importation de volailles ukrainiennes a bondi de 74 %. En France, par exemple, il résulte que pour l'année 2023, près de 55 % des poulets consommés ont été importés. Certes, ils ne sont pas tous ukrainiens, mais le phénomène est inédit. S'agissant du sucre, la Commission sur les marchés agricoles indique que les importations provenant de betteraves ukrainiennes battent un record. D'octobre 2022 à septembre 2023, le pays a expédié 406 800 tonnes de sucre blanc sur le marché européen, contre une moyenne d'environ 21 700 tonnes les trois années avant la guerre ! La Roumanie en a absorbé la plus forte part. La France a de son côté importé pour la première fois du sucre ukrainien en 2022.

Pas le premier coup de semonce

Ce n'est pas la première fois que les voisins européens de l'Ukraine montent au créneau. Bruxelles avait déjà autorisé les cinq pays limitrophes à bloquer sur leur sol la commercialisation de céréales ukrainiennes en avril 2023. Mais seulement jusqu'à septembre. Néanmoins, la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie ont décidé de maintenir l'embargo, ce qui leur a valu une plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de la part de l'Ukraine.

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/les-appels-limiter-les-importations-ukrainiennes-se-succedent>